

Face à la décision de justice

la SOLIDARITE avec les Roms s'amplifie!

Le tribunal d'instance de Martigues, en ordonnant l'expulsion sans délai des personnes Roms installées sur la ville n'a pas su prendre en compte la situation des familles et leurs enfants qui se sont mises à l'abri dans une maison abandonnée.

Cette décision d'expulsion immédiate est une première dans le département, elle nous a profondément choqués et attristés. Nous faisons appel de cette décision.

Comment admettre en effet que l'on puisse mettre en danger, à la pluie et au froid des hommes, des femmes, des enfants en plein hiver ?

Face aux risques graves induis par cette décision judiciaire, nous attendons des pouvoirs publics l'indispensable humanité et sa traduction pour permettre :

- Que les enfants terminent leur année scolaire.
- Qu'une solution de relogement digne soit envisagée
- Que les soins médicaux en cours puissent être poursuivis

Les organisations et individus composant le collectif de solidarité Roms de Martigues s'engagent à poursuivre leur travail de soutien et d'accompagnement. Cet engagement a déjà permis de poser les premiers jalons d'une intégration.

Ces cinq familles ont fait montre d'un comportement civique exemplaire : la scolarité des enfants, des soins, une volonté de s'insérer, un état des lieux irréprochable... Nous refusons qu'elles servent de bouc-émissaires à la crise. Nous serons toujours à leurs côtés pour qu'elles puissent, selon leurs souhaits, rester à Martigues !

Pour le Collectif de Solidarité Roms de Martigues

Le 17 décembre 2013